L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 OCTOBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI 25 OCTOBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Royale et Bienville,—le contenu du magasin de modes de J. Gallnier.

LA SITUATION.

Il n'y a guère plus d'un an que la population de cette ville qui avait pris en main la défense des droits de l'Etat opprimé, est parvenue, après huit années de luttes et de sacrifices, à installer au pouvoir le gouvernement d'Etat choisi par le peuple. Le parti radical vaincu mais non découragé, a eu recours à des combinaisons nouvelles et faisant appel aux mécontentements et aux préjugés, il a formé une coalition à l'aide de laquelle il espère reprendre son ascendant et parvenir à s'emparer de l'administration des affaires de la ville et à faire triompher ses candidats locaux pour la législature, dans l'espoir que leur succès lui donnerait la majorité dans l'une ou l'autre chambre.

Dans de pareilles conditions, c'était un devoir non moins qu'une nécessité politique pour les démocrates-conservateurs de maintenir l'union qui leur avait permis en triomphant de l'ennemi commun d'affranchir d'abord la Nouvelle-Orléans puis la Louisiane entière d'un joug à la fois ruineux et détesté. Il leur importait de compléter leur œuvre en purifiant l'atmosphère politique empestée par les pratiques corruptrices d'un régime de huit années pendant lequel tous les intérêts publics avaient été sacrifiés aux convoitises personnelles d'une bande d'aventuriers affamés.

Nous avions espéré qu'il en serait ainsi et nous comptions pour arriver à ce résultat sur l'autorité et l'influence qui eussent dû légitimement appartenir aux nobles patriotes qui avaient sacrifié leur fortune, leur temps et risqué leur existence pour combattre le radicalisme. Mais la détresse causée par les dilapidations éhontées de la fortune publique commises sous Warmoth et Kellogg, avait laissé de profondes atteintes dans notre population si durement éprouvée. La misère est mauvaise conseillère et elle démoralise facilement ceux qui ne sont pas soutenus par des principes solides de morale et de vertu.

Le nombre des gens sans moyens d'existence s'était accru d'une façon démesurée et il fallait s'attendre à voir les emplois publics recherchés par dix fois plus d'aspirants qu'il n'y en avait aux époques de prospérité. C'était là un danger dont nous avions prévu les conséquences mais qu'il était difficile d'éviter.

Naturellement, les chercheurs de places ont eu recours pour triompher de leurs compétiteurs aux intrigues et aux manœuvres qui sont un des vices les plus marquants du fonctionnement pratique des institutions républicaines dans ce pays.

Depuis quelques années, la classe des politiciens considérablement augmentée, appuyée sur la classe encore moins scrupuleuse des agents subalternes qu'on appelle les *ward bummers*, était arrivée à se rendre complètement maîtresse dans le parti démocrate-conservateur du mécanisme des élections primaires et par conséquent du choix des candidats aux fonctions publiques.

Les contribuables qui paient les taxes, les commerçants et les industriels qui représentent les grands intérêts matériels de la communauté, ne pouvaient sans s'émouvoir, se voir systématiquement exclus du privilège de participer à la désignation de candidats qu'on leur demandait ensuite d'appuyer de leur influence, de leurs votes et surtout de leur argent.

Un pareil système poussé à outrance, devait amener, tôt ou tard, une scission. Elle vient de se produire à l'occasion du choix des candidats pour la prochaine élection municipale. Nous la regrettons profondément, car nous n'envisageons pas sans crainte les conséquences qu'elle peut avoir pour notre Etat, mais la vérité nous oblige à reconnaître que la responsabilité en retombe sur les meneurs de parti qui n'ont pas suffisamment compris que la masse des non politiciens avait certains droits qu'ils ne pouvaient éternellement méconnaître.

On a vu, par l'adresse que nous avons publiée, que l'Association des Citoyens avait vainement cherché à influencer les nominations régulières du parti démocrate-conservateur de façon à obtenir qu'elles fussent satisfaisantes et acceptables au point de vue des intérêts généraux. Lorsque ces nominations ont été rendues publiques, l'impression générale, dont nous nous sommes fait l'écho, a été loin d'être favorable. Sans doute, la liste contenait quelques noms excellents d'hommes indépendants, noms que les meneurs avaient cru utile de mettre en avant pour désarmer l'opinion publique, mais la composition de l'ensemble et la manière dont les votes avaient eu lieu, n'indiquaient que trop que la liste était le résultat d'une combinaison ou d'un partage entre les diverses coteries de politiciens qui contrôlaient la convention. C'était évidemment une affaire arrangée à l'avance sous le manteau de la cheminée.

Les dangers d'une division nous paraissaient, cependant, si graves que nous avions engagé l'Association des Citoyens à demander au comité de paroisse une conférence pour obtenir certaines concessions et certains changements qui rendissent la liste plus acceptable. Il paraît que le comité de paroisse a repoussé toutes les ouvertures et a affecté de ne pas reconnaître l'existence et le caractère d'un corps de citoyens qui représente certainement la plus grande partie des intérêts matériels de la ville et qui avait certes droit à une voix consultative dans le choix des hommes qui doivent être chargés d'administrer les affaires de la corporation ou de représenter ses intérêts à la Législature.

Repoussée dans ses tentatives, l'Association des citoyens s'est décidée à présenter aux suffrages des électeurs une liste distincte de candidats. On a pu lire cette liste ainsi que l'adresse qui l'accompagne. Nous nous expliquerons d'abord au sujet de l'adresse et nous dirons ensuite avec la même franchise et en toute indépendance notre opinion sur les candidatures.

Depuis la fin de la guerre de sécession, nous avons toujours soutenu, dans ces colonnes, la cause du parti démocrate et nous continuerons à la soutenir, parce que nous ne croirons la tranquillité des Etats du Sud parfaitement assurée et leurs droits complètement garantis que lorsque nous verrons le pouvoir exécutif fédéral et les deux branches du pouvoir législatif entre les mains de ce parti.

Pour ce qui concerne notre Etat en particulier, nous croyons fermement que l'œuvre du parti démocrate est loin d'être terminée. Elle ne sera achevée que lorsque la dernière tête de l'hydre du radicalisme aura été coupée, lorsqu'il ne restera plus rien de cette organisation fondée sur la vénalité et la corruption et qui n'avait qu'un seul et unique objet: l'exploitation des richesses et des ressources publiques et particulières de la Louisiane au profit de ses membres.

Tant que cette organisation ou les débris qui en restent, n'auront pas complètement disparu, nous croirons que la lutte n'est pas finie et nous considérerons le parti démocrate comme un instrument indispensable pour en finir avec l'ennemi commun.

Cela dit, nous sommes à l'aise pour apprécier la détermination prise par l'association des citoyens.

Nous nous plaisons d'abord à reconnaître l'honorabilité parfaite des motifs qui ont fait agir les membres de l'association et le désintéressement absolu qui les a guidés. La première partie de l'adresse a donc notre approbation entière. Nous devons faire nos réserves pour ce qui concerne la seconde partie, car nous eussions préféré voir l'association présenter sa liste sous les auspices du parti démocrate-conservateur, tout en faisant appel aux citoyens honnêtes qui auraient voulu se détacher de l'ancien parti républicain.

La fusion ne pourra se faire complètement, selon nous, que lorsque nous n'aurons plus à craindre de voir revivre sous aucune forme, ni sous aucun nom, l'ancienne organisation radicale.

Si le but de l'Association était de démontrer aux meneurs de wards qu'ils ne pouvaient continuer à imposer leur choix à la majorité des votants du parti démocrate conservateur, il valait mieux conserver aux candidatures le même titre et ne modifier la liste que pour les emplois les plus essentiels à l'intérêt général, ceux de l'administration municipale et de la Législature.

Quoiqu'il en soit, il y a deux listes en présence et la probabilité est que les électeurs exerceront à leur tour leur jugement et leur discrétion en votant pour les candidats qui leur paraîtront posséder au plus haut degré les conditions d'honorabilité, de capacité et d'indépendance. Nous reviendrons sur ce sujet.

RETOUR DE M. TUJAGUE.—M. Tujague, secrétaire-trésorier de l'Union française, dont nous avions annoncé prématurément l'arrivée, est de retour à la Nlle-Orléans depuis mercredi soir. Son séjour à New York a été mis utilement à profit dans l'intérêt de l'œuvre à laquelle il a pris une part si active. Pendant son absence, M. Tujague a eu un enfant malade de la fièvre mais, heureusement, il l'a trouvé en convalescence.

LA FIÈVRE JAUNE A ST. JEAN BAPTISTE.—Nous recevons la lettre suivante:

St. Jean Baptiste, 24 Oct. 1878.

M. le Rédacteur,

Deux morts hier de la fièvre jaune dont un était notre shérif, M. Joseph T. Barcard, beau-frère de M. Dumez. M. Barcard jouissait de l'estime de tous; sa mort ajoute à nos regrets sincères.

Très respectueusement,

MESCHAB.

LOUISIANE.

Le *Sugar Planter* de West-Baton-Rouge du 14 octobre, nous annonce que la paroisse n'est pas encore délivrée de l'épidémie, mais les nouveaux cas cèdent plus aisément au traitement.

—Voici la liste des personnes mortes: L'enfant de M. Ducros (de la ville); Louisa Knox, c.; E. Hereford, c.; Francis Jefferson, c.; Paul——(palfrenier de M. Heintz) V. F. Doiron; Ben Jones, c.; Mme L. S. Hereford; Mme Elie Doiron; Jacob Marx: Corinne Ilon Dubroca et deux hommes de couleur chez M. Leverre, noms inconnus.

Il y a eu soixante dix-sept cas, de l'apparition du fléau au 19 octobre.

Nous trouvons, dans le *Chief* de Donaldsonville, du 19 octobre, une liste des décès causés par la fièvre jaune dans différentes localités de la paroisse Ascension:

Donaldsonville.—Ed. Cheevers, 2 ans; Francis Cocoratilo, 37 ans; Antonio —— 40 ans; Wm. Green, couleur, 48 ans; Ouida Summers, 22 ans, Rosa Hiss, 9 mois; Emile Braud, 6 ans; Chas. H. Haley, 5 ans; Stella Landry, 5 ans; Maud Hilton, 8 ans; Désiré Vite, 30 ans; Célestine Variani, 5 ans; Salvador Porper, 24 ans; ——, à l'institution St-Vincent; Octave Terrio, 3 ans; Mme G. Gauthreaux, 68 ans; Evaline Duke, 4 ans.

Port Barrow.—Cleophas Barrosse, 26 ans.

Brulé Sacramento—Parique Albarez, 32 ans; Mme Emanuel Montieine, 27 ans; Elizabeth Cox, 7 ans; Mme Perique Albarado, 32 ans; Tyland Cox, 9 ans; fille de A. J. Cox, âgée de 4 ans; Mme Perique Albarez, 27 ans.

Premier Ward—Euphémie Landry, 5 ans; Camile Cambre, 5 ans; Justilien Lewis, couleur, 70 ans.

Deuxième Ward—Emilie Hicks, 20 mois; John Augustus, couleur, 72 ans; Albert Causin, 3 ans; enfant de Ant. Outeo, 4 ans; Odalie Simoneaux, 15 ans.

Quatrième Ward—Elma Cire, 2 ans; Lida Cire, 4 ans.

—Voici un tableau des cas et des décès constatés, dans les localités ci-dessous mentionnées, du 17 septembre au 19 octobre:

	Cas.	Décès.
Donaldsonville	436	66
Port Barrow	71	7
Smoke Bend	145	8
Brulé Sacramento	150	29
Premier Ward	118	17
Deuxième Ward	86	7
Quatrième Ward	71	5
Rive gauche du fleuve	11	4
Total	1090	140
Blancs	849	130
Couleur	241	10

—Le fléau recule devant le vent du Nord.

—La liste de la fusion a été ratifiée par une grande assemblée.

—Une majorité des victimes de la fièvre jaune, la semaine dernière, se composait d'enfants.

—Les moulins à sucre fonctionnent partout, et le rendement est satisfaisant dans toute la paroisse.

—M. Félix Reynaud a autorisé ses amis à le porter candidat aux fonctions de représentant.

ELECTION RADICALE A PARIS.—Voici le résultat d'une élection qui a eu lieu à Paris, le 6 octobre, pour le conseil municipal:

QUARTIER DES EPINETTES (17e arrond.)

Electeurs inscrits	5,697
Votants	3,071
MM. Henry Maret, candidat radical	1,561 ELU
Charles Risler, candidat autre	1,317
Bulletins nuls et voix perdues	193

—Le *National* confirme ce qui a été dit au sujet de l'interpellation que les droites doivent adresser au gouvernement sur le passage du discours de Romans relatif au clergé. Seulement, loin de redouter cette interpellation, le gouvernement la désire jusqu'aux dents, l'attend de pied ferme.

Voici ce que dit le *National*:

On assure que les sénateurs de la droite sont dans l'intention d'interpeller le gouvernement, dès la rentrée des Chambres, sur les rapports des ecclésiastiques avec l'autorité.

Cette interpellation, qui n'a pour but que de reconstituer ce qu'il est convenu d'appeler l'Union conservatrice, n'est pas de nature à effrayer les membres du gouvernement.

Nous croyons savoir que si elle se produit, ce n'est pas M. Dufaure qui y répondra, mais bien M. Bardoux, ministre de l'instruction publique et des cultes, qui a pu réunir pendant les vacances un dossier assez complet des abus du clergé dans ces derniers temps.

[illegible]

On trouvera à la Quatrième Page la liste des candidats de l'Association conservatrice des Citoyens.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre.

Temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents du sud et température à peu près stationnaire.

Température du 24 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin	50	10
Midi	68	21
3 P. M.	71	22
6 P. M.	67	20

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 24 octobre 1878.

Décès d'hier, à midi, à aujourd'hui midi	14
Nouveaux cas	10
Vieux cas	59
	69
Total des cas jusqu'à cette date	12,668
Total des décès jusqu'à cette date	3,910

SAM'L CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de mercredi, midi, à jeudi, midi:

Augustine Dothan, 6 ans, France, 501 rue Canal.
W. W. Collins, couleur, 5 ans, Nlle-Orléans, rue Clara, entre les rues Seconde et Troisième.
Charles Leslie, 7 ans, Nlle-Orléans, 272 rue Clio.
Wm. Schneider, 6 ans, Nlle-Orléans, rue Peniston, entre Constance et Laurel.
Robert K. Gernon, 1 an et 10 mois, Nouvelle-Orléans, coin Esplanade et Claiborne.
Percy C. Richards, 4 ans et 1 mois, Nouvelle-Orléans, 404 rue Dorgenois côté nord.
Marie F. Bouny, 4 ans, Nlle-Orléans, Greenville.
J. J. McDermott, 26 ans, Tennessee 368 rue St-Charles.
Ada O. Wuerpel, 8 ans, Nlle-Orléans, 233 rue Chestnut.
Joseph Sullivan, 50 ans, Irlande, coin Wall et Chestnut.
Anna M. Nuss, 5 ans et 2 mois, Nlle-Orléans, 58 rue Ste-Marie.
Jos. T. McQuillan, 3 ans, Nlle-Orléans, 84 1/2 rue St-André.
Mary W. Harris, 1 an et 10 mois, Nlle-Orléans, 973 rue Magazine.
Willie Bares, 4 ans et 6 mois, Nlle-Orléans, rue Touti, entre Palmyre et Gasquet.
Rév. Tiff. Foster, 27 ans, Louisiane, 543 1/2 rue Royale.

Mort à l'hôpital de charité:

Ernestine Harsh, 77 ans.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité:

George T. Clindenning, 38 ans, Dublin, Irlande; inspecteur de grain, 501 rue du Canal; venant de New York; 10 mois en ville; marié; malade 1 jour.

Renvoyés guéris:

Francisco Pizzolato, 14 mois.
Selma Sachs, 10 ans.
Humphrey Haley, 35 ans.
Charles Brown, c., 21 ans.
William Kelly, 49 ans.
Benjamin Morris, 17 ans.
Thomas Flynn, 24 ans.

Le bureau de santé n'a pas siégé hier soir, faute de *quorum*. Les Drs Choppin, Tancy, et M. Nott étaient seuls présents.

—Le Dr Choppin est d'opinion que les personnes non acclimatées qui viendraient à la Nouvelle-Orléans en ce moment seraient atteintes du fléau.

—Le bureau de santé annoncera, par une proclamation, l'époque à laquelle les absents pourront, sans crainte, rentrer en ville.

—Nous avons vu, dans la salle des séances, deux cartes admirablement dressées par M. Kohlhaase, policeman de santé; ce sont celles du premier et du deuxième districts. Elles indiquent les localités où les premiers cas de fièvre jaune se sont déclarés et celles où le fléau a sévi. Le bureau les considère comme très utiles. M. Kohlhaase travaille, nous dit-on, à une carte du quatrième district.

—Le Dr Choppin s'est encore prononcé pour un système de quarantaine sévère, comme étant le seul moyen de s'assurer si la fièvre jaune est importée.

Paragraphes.—Extrait d'une lettre reçue de St. Jean Baptiste et datée du 23 octobre: "La personne atteinte de la fièvre jaune chez Mme. Edouard Haydel, est mieux; notre shérif, Jos. Barcard, ne passera pas la journée; j'en dirai autant de Félix Poché, auprès duquel il y a quatre médecins."

—Les piétons n'ont pas assez de place dans certaines parties de la rue du Canal.

—Le nombre de listes de candidats ne diminue pas la confusion.

—John Lemasters, Patrick Meade, S. Mayo, Henry Dickert, W. H. Beltzell, Charles Hernand, L. Ardillo, Steve R. Boylan, Stephen Timolen, E. G. Sinclair et E. A. C. Pellent—font partie de la police, en qualité de surnuméraires, depuis la dernière séance du conseil.

—Le colonel Smallwood ne veut pas représenter au sénat les *Nationals* du sixième district.

—Le conseil de ville, à sa prochaine séance, devra se prononcer sur une ordonnance qui confie les aliénés aux soins des dames de l'institution connue sous le nom de Louisiana Retreat.

—Les électeurs ne pourront pas se faire inscrire après le 1er novembre.

—Le champ étant ouvert à tout le monde, quelques candidats se donnent des airs.

—Le transfert d'armes d'un lieu à un autre excite la curiosité.

—Les *carpet baggers* tiennent ouverts leurs sacs de voyage, en prévision d'une abondante moisson.

—La société de charité des pompiers va faire construire vingt-quatre caveaux au cimetière Greenwood.

—Les chefs du mouvement affirment qu'ils n'ont pas perdu la tête.

—Les actionnaires de la compagnie d'huile de la Louisiane éliront sept directeurs, le lundi, 4 novembre.

—On a essayé de s'introduire, de force, dans la nuit de mercredi à jeudi, chez M. Charles Miller, rue du Quartier, près Decatur. M. Miller a donné l'alarme et les malfaiteurs se sont éclipsés.

—Les membres de la commission médicale font en ce moment des recherches hors des limites de la ville et de l'Etat.

—La question des *elevators* qui doivent décharger les bateaux à vapeur n'est pas encore résolue; les autorités municipales semblent en faire une étude approfondie.

—Il est probable que le comité qui a bien voulu s'occuper des chiens, des chats morts et des immondices, présentera son rapport ce matin.

—*Neuf décès* causés par la fièvre jaune, et trente-cinq cas, dont neuf nouveaux, ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—La plupart des candidats mettent souvent la main à la poche.

—L'incertitude et l'anxiété sont peintes sur bien des visages.

—On se demande si l'établissement des *elevators* ne constituerait pas un monopole et ne priverait pas de travail une foule de journaliers.

—Le malheureux petit garçon, David Tenney, qui, en jouant auprès d'un feu de joie dans la rue en face de la résidence de ses parents, s'était brûlé la figure et une partie du corps, est mort hier dans l'après-midi.

—Un individu se nommant Patrick Meyers, est tombé hier d'un camion qu'il conduisait et s'est grièvement blessé; il était dans un état d'ivresse lorsque l'accident lui est arrivé.

—Vers midi et demi, hier, le bateau à vapeur Henry Tête a éprouvé des avaries en se heurtant contre le quai en face de la rue Douane.

—Vingt-six nouveaux cas de fièvre jaune sont annoncés à Carrollton.

Les troubles de la paroisse Concordia.

La correspondance suivante indique l'attitude prise par le gouverneur relativement aux troubles qui lui ont été signalés dans la paroisse Concordia.

Vidalia, Le, 23 oct. 1878, via Natchez, Miss.

Au gouverneur Nicholls.

Le juge O. Mayo, avocat de paroisse, me dit que vous lui avez ordonné d'intenter une enquête au sujet des troubles dont la paroisse Concordia a été le théâtre. Les messieurs qui ont agi avec moi sont au nombre des notables du Nord de la Louisiane; ils ont sous la direction du juge de paroisse et du shérif de Tensas, étouffé les émeutes qui ont éclaté, le 13 et le 18 octobre, dans Tensas et Concordia. Ils désirent une enquête, mais en présence du fait que les autorités civiles de Concordia, bien que sachant parfaitement que les plus dangereux des émeutiers étaient de cette dernière paroisse, n'ont, à aucun moment, fait la moindre tentative pour rétablir l'ordre ni pour arrêter les perturbateurs, dont beaucoup ont été dans la ville de Vidalia, ils sont exprimé l'opinion que le genre d'enquête indiqué par l'affidavit dont il vous envoient une copie, n'est pas de nature à faire honneur à quiconque est mêlé à cette affaire. Conformément à cet affidavit, des ordres d'arrestation ont été lancés, et, il va sans dire que nous nous y sommes soumis sans la moindre hésitation. Le rapport officiel a été envoyé, aujourd'hui, par la poste, à l'adjudant général.

WADE R. YOUNG.

(Affidavit.)

Etat de la Louisiane, Paroisse Concordia.

Pardevant moi, soussigné, s'est présenté Joe Lambert (de cet Etat et de cette paroisse) qui, après avoir été dûment assermenté, a déclaré que dans la nuit du 22 octobre 1878, étant ignorant et dans l'erreur, il a été poussé par John Young, shérif, et Owen Mayo, avocat du district de la paroisse Concordia, à accuser, devant Thos. Wade M. Hough, juge du 13e district judiciaire, Wade R. Young et Francis Shields, de la dite paroisse, d'avoir commis certains actes contre la paix et la dignité de l'Etat de la Louisiane, vers le 19 octobre 1878, tandis qu'il savait bien que les accusés étaient innocents d'avoir, dans cette circonstance enfreint les lois de l'Etat et n'étaient pas sur les lieux.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 23 octobre 1878.

(Signé) JOE X LAMBERT. marque

WADE HOUGH, Juge du 13e district judiciaire.

La plainte ou l'affidavit est supprimé et nous ne pouvons ni savoir ce dont nous sommes accusés ni fournir de cautionnement pour être relachés.

WADE R. YOUNG.

Voici la réponse du secrétaire du gouverneur à la dépêche qu'on vient de lire:

Nlle-Orléans, 24 octobre 1878.

A M. Wade R. Young, à Vidalia, Lne:

Le gouverneur n'a donné aucun ordre de faire subir un interrogatoire à qui que ce soit. En réponse à une dépêche dans laquelle l'avocat de district pro tem lui annonçait que des désordres avaient éclaté dans la paroisse Concordia, et lui demandait ce qu'il fallait faire, il a simplement dit aux tribunaux de la paroisse de remplir leurs devoirs, avant de réclamer l'aide de l'Exécutif. Il n'a pas l'intention d'outrepasser les pouvoirs dont il est revêtu et de se mêler des questions qui sont du ressort d'un autre département; il veut faire son devoir, sans distinction de personnes, d'après des faits qui lui indiquent clairement la ligne de conduite à suivre.

Par ordre: SAMUEL FLOWER, Secrétaire intime.

Quartier-général de l'Association des Citoyens, No 30 rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1878.

Général I. W. Patton,

Cher monsieur—Le comité soussigné a été chargé de vous informer que l'Association Conservatrice des Citoyens, conformément au but de son organisation, et en harmonie avec son adresse du 12 août aux citoyens de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il appert de la résolution suivante:

Résolu que le comité exécutif de l'Association Conservatrice des Citoyens, ayant en vue l'unique objet d'avancer les intérêts de cette ville, ne recommandera pour les places, nul candidat dont le caractère, la capacité et la position sociale dans la communauté ne lui donnerait pas droit à notre considération, indépendamment de ses associations politiques passées ou actuelles.

Et en vue de l'*acceptabilité* de votre nomination, le comité a l'honneur de vous informer qu'il a placé votre nom sur le ticket pour la place de Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Très respectueusement,
Vos obéissants serviteurs,
W. A. BELL,
CHAS. G. JOHNSEN,
C. L. WALKER.

Nlle-Orléans, 24 oct. 1878.

MM. Bell, Johnsen et Walker, comité de l'Association Conservatrice des Citoyens:

Messieurs:—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 courant, qui m'informe que en vue de l'*acceptabilité* de ma nomination, l'Association Conservatrice des Citoyens que vous représentez a mis mon nom sur son ticket pour la place de maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Présentez, je vous prie, à votre Association mes remerciements pour le compliment très flatteur qu'elle m'a fait, et mon assurance que personne ne pourrait plus que je ne fais, apprécier l'honneur qui m'est conféré.

Croyant que les partis politiques sont nécessaires à la pureté et à l'indépendance d'une nation, et ayant accepté la nomination de mon parti, la loyauté envers lui et envers mes collègues, interdit mon acceptation sur un ticket antagoniste.

En outre, je pense très décidément, mon opinion peut être erronée, qu'un résultat possible de votre ticket peut être le succès du parti national ou des américains natifs, autrement dit du parti républicain; résultat à l'accomplissement possible duquel je ne puis prêter ni assistance ni appui.

Je regrette excessivement que vos convictions de devoir vous aient empêchés de donner votre appui aux candidats réguliers du parti démocrate, car je crains beaucoup que pour "échapper aux maux que vous avez, vous ne couriez à de plus grands que vous ne connaissez pas."

Je suis, messieurs, très respectueusement votre obéissant serviteur,

I. W. PATTON.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1878.

Gén. I. W. Patton, Nlle-Orléans:

Cher monsieur—Votre communication du 24, en réponse à celle de ce comité du 23 courant, a été reçue et dûment considérée.

Nous regrettons beaucoup que pour l'élection prochaine des places municipales et paroissiales, dans laquelle il n'est question d'aucun principe politique, ni, vraiment, d'aucune question d'une nature politique autre que celle du choix d'hommes honnêtes et intelligents pour le contrôle de nos affaires locales purement, vous ayez cru devoir refuser les suffrages de l'organisation que nous représentons aussi bien que le vote de ceux qui nous approuvent et qui co-opèrent avec nous, ces derniers comptant un grand nombre de nos citoyens. Nous avions supposé que ceux auxquels vous faites allusion comme étant vos collègues—des messieurs qui prétendent parler et agir pour le parti démocrate-conservateur empruntant pour la campagne actuelle le nom de Conservateurs—étaient au moins suffisamment conservateurs pour donner à l'élément antiradical ou conservateur le privilège de voter pour celui qu'il aurait choisi comme étant un citoyen honnête et intelligent, sans forcer les électeurs à mettre de côté des candidats de leur choix pour d'autres candidats à d'autres places.

Tout en exprimant notre regret de vous voir différer d'opinion avec nous et ceux que nous représentons, nous sommes heureux d'être informés dans ce temps de la nécessité de choisir un autre citoyen qui ne préfère pas les intérêts d'une organisation d'hommes politiques aux intérêts véritables et matériels et à la prospérité des citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Très respectueusement, vos obéissants serviteurs,

WM. A. BELL,
CHAS. G. JOHNSEN,
C. L. WALKER.

Le nouveau port que l'on va construire à [illegible]-sur-Mer sera certainement un des beaux de la côte. Un groupe de phares s'élèvera à chacune de ses extrémités.

Il a été décidé que ces phares seraient au nombre de quatre, tous munis d'appareils perfectionnés à feux tournants pour la production de la lumière électrique. Des cloches et des syrènes, servant de signaux de brume seront fixées aux galeries.

Au dire du *Journal des Débats*, la portée de la lumière sera suffisamment grande pour éclairer la route du canal et venir se croiser avec les feux de la côte anglaise. Jusqu'ici aucun port de mer n'a possédé plus de deux phares.

Bulletin météorologique.

Jeudi, 24 oct, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	72	Memphis, Tenn	71
[illegible]	[illegible]	Mobile, Ala	73
[illegible]	[illegible]	Montgomery, Ala	71
Cincinnati, O	64	Nashville, Tenn	70
Davenport, Iowa	42	New Orleans, La	71
Dubuque, Iowa	46	Omaha, Neb	47
Galveston, Texas	78	Pittsburgh, Pa	60
Indianola	79	Savannah, Ga	70
Keokuk, Iowa	54	Shreveport, La	76
Key West, Fla	75	St Louis, Mo	68
La Crosse, Wi	46	St Paul, Minn	42
[illegible]	[illegible]	Vicksburg, Miss	75
[illegible]	[illegible]	Yankton, D. T.	40

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.06	Nashville, Tenn	0.07
Cairo, Ill	6.07	New Orleans*	12.06
Cincinnati, O	4.04	Omaha, Neb	6.06
Davenport, I	4.04	Pittsburgh, Pa	0.09
Keokuk, Iowa	5.02	Shreveport, La	2.07
La Crosse, Wis	2.06	St Louis, Mo	11.00
Leavenworth, K	5.10	St Paul, Minn	1.11
Louisville, Ky	3.02	Vicksburg, Miss	
Memphis, Tenn	4.04	Yankton	3.04†

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
†Au-dessous du "Bench mark".

W. U. SIMONS, Sergent Signal Service, U. S. A.

Un résultat remarquable.—Le nombre de médecins que vous avez consultés ou de remèdes que vous avez essayés, importe peu. Il est établi maintenant que le sirop allemand est le seul remède qui ait donné une satisfaction complète dans les maladies de poumon. Il est vrai qu'il y a encore des milliers de personnes qui sont prédisposées à des affections de la gorge ou des poumons, à la consomption, aux hémorragies, à l'asthme, aux refroidissements de poitrine, à la pneumonie, à la toux, etc. qui n'ont aucune connaissance personnelle du Sirop Allemand de Boshee. A ceux-là nous répondrons que l'année dernière, 50,000 bouteilles ont été vendues sans qu'il y ait eu une seule plainte. Que les personnes attaquées de consomption en essayent une bouteille. Taille régulière 75 cents, elles se vendent chez tous les droguistes d'Amérique.

Décédé hier, à midi, à l'âge de 18 mois, PAUL W. DÉBAT, fils de Sylvain Débat et d'Alida Beckstein. Les amis et connaissances ainsi que ceux des familles C. Argenton et B. Débat sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin de la résidence des parents, coin Dumaine et Dauphine.

Décédé hier, à une heure de l'après midi, à l'âge de deux ans et deux mois, DOMINIQUE EDOUARD CARAMBAT, fils de Jean Carambat et de Lise Parmentier. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française, sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à 9 heures précises. Le convoi partira de la résidence de son père, coin des rues Esplanade et Bayou St. Jean.

De la part de la famille.

AGENCE DE PORCELAINES ET FAIENCES

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de Porcelaines et Faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits, en rapport avec les temps, ainsi qu'ils pourront s'en convaincre en s'adressant à M. PAYRO, 56 rue [illegible].

3oct—1m

ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été reçues:

Produit du concert donné à Norwalk Ct., reçu par l'entremise de Thos. J. Raymond, Esq.	$163 50
Citoyens de Pittsfield, Mass., par l'entremise de J. A. Warriner, Esq. trésorier (com	273 08
Montant réalisé à une soirée donnée à Wilbur, comté de [illegible], Pa., reçu par l'entremise de John Nagle, Jr.	47 60
MM. T. E. Kennard et F. L. Galloway, Longview, Texas	5 25
Citoyens de Trenton, N. J., par l'entremise de l'Hon. D. B. Bodine, Maire	126 32
S. W. Mellen, Lampasas, Texas	24 00
Citoyens de Columbus, Texas, de Jas. H. Simpson, par l'entremise du [illegible] Bank pour Brownsville, Texas	17 00

S. B. NEWMAN, Trésorier.
Nlle-Orléans, 25 octobre 1878. 25 oct—

ASSOCIATION HOWARD,

NLLE-ORLÉANS, 24 octobre 1878.

A une assemblée de l'Association Howard, tenue hier soir, la résolution suivante a été adoptée:

"En égard au fait que les travaux du Howard Association seront terminés le 26 courant, les ardoises dans les différentes pharmacies sont retirées à partir de cette date et aucune application ne sera reçue."

Par ordre de l'Association.
F. E. SOUTHMAYD, Secrétaire de l'Association Howard.
25 oct—2f

Salle de la Société Nouvelle Lusitanie.—20 octobre 1878.—A une assemblée générale régulière qui a eu lieu le jour ci-dessus mentionné, le préambule et les résolutions qui suivent ont été unanimement adoptés.

Attendu que les membres de cette société de bienfaisance reconnaissent avec fierté et satisfaction les services fidèles et incessants rendus par leur médecin, le Docteur H. de Rancé aux membres et à leurs familles pendant l'épidémie actuelle:

Comme témoignage de leur reconnaissance pour leur médecin, les membres de la dite société de bienfaisance en assemblée générale,

Ont résolu, Que les remerciements les plus sincères de la société soient offerts au Docteur H. de Rancé pour ses soins habiles et fidèles prodigués aux membres et à leurs familles pendant l'épidémie actuelle.

Ont résolu de plus—Que le compte-rendu de l'assemblée soit publié en langue française et anglaise pendant trois jours dans deux des journaux de la Nouvelle-Orléans et qu'une copie soit transmise au médecin de la société le Docteur H. de Rancé.

Par ordre du Président.
25 oct—3t L. CIPRIANI, Secrétaire.

Bureaux de la Louisiana Oil Company, N° 37 rue de l'Union.—L'élection annuelle des sept (7) Directeurs de cette Compagnie aura lieu, dans ses bureaux, N° 37 rue de l'Union, le LUNDI, 4 novembre 1878 de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.

J. A. DEBLANC, Président.
A. C. LANDRY, Secrétaire. 24 oct—10t

Gages! Gages! Gages!

J'INFORME respectueusement toutes les personnes me devant des intérêts arriérés sur des sommes prêtées sur gages, d'avoir à me les payer avant le 7 du mois de novembre. Tout gage non racheté ou forfait sera vendu positivement à l'encan.

P. S.—La vente commencera le 7 NOVEMBRE prochain par l'intermédiaire de Placide J. Spear, encanteur.

24 oct—1t J. ANGLADE.

La barque italienne FEDE & SPERANZA, capitaine DANTE, venant de Gênes, commencera son déchargement, JEUDI, 24 du courant, au [illegible] Second District. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque italienne FEDE & SPERANZA, venant de Gênes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

24 oct—2f BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

En débarquement du navire "Fedé et Speranza" de Gênes.

300 Paniers Huile d'Olive, J. Plagnol, grandes Bouteilles.
350 Paniers Huiles d'Olive J. Plagnol, 1/2 Bouteilles.
350 Caisses Vermouth, Noilly Prat & Cie.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.,
23 oct—3t 16 et 18 rue St-Louis.

Institut à vendre.

MADAME LOCQUET-LEROY offre à vendre l'établissement de son Institut [illegible] tout ou une partie du mobilier d'école, de Kindergarten et de maison, complet et en parfait ordre. Conditions modérées et faciles. S'adresser, pour renseignements, par lettre, Boite 1120, P. O., ou en personne à l'Institut, 280 rue du Camp de 3 à 5 heures. 20oct—6t

On demande

IMMÉDIATEMENT pour la campagne, une bonne femme de ménage, sachant faire la cuisine. On préférerait une veuve avec un garçon de 12 à 14 ans. S'adresser au No 112 rue [illegible]. 23 oct—3f

GEORGE WAGNER,
A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE,"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS, ETC.
[illegible] A bon marché!
14 oct—3m—VSD

LIEUX D'ÉLECTION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1878.

En conformité avec la section 12 de l'acte No. 58 de la session extra de 1877, les endroits suivants ont été choisis dans les différents précincts de la Paroisse d'Orléans pour servir de lieux de vote à l'élection qui doit être tenue le MARDI 5 novembre 1878.

Donné sous ma signature et le sceau du bureau à la date ci-dessus désignée

ED. PILSBURY, Maire.

PREMIER WARD.

1er Precinct—Coin des rues St-James et Tchoupitoulas. Du fleuve à la rue Tchoupitoulas et de Thalie au Felicity Road.

2e Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Orange. De la rue Tchoupitoulas à la rue Annonciation et de Thalie au Felicity Road.

3e Precinct—Coin des rues Terpsichore et Magazine. De la rue Annonciation à la rue Colisée et de Thalie au Felicity Road.

DEUXIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues St-Joseph et Commerce. Du fleuve à la rue Tchoupitoulas et de la rue Julia à la rue Thalie.

2e Precinct.—Coin des rues Poeyfarre et Tchoupitoulas. De la rue Tchoupitoulas à Constance et de la rue Julie à la rue Thalie.

3e Precinct.—Coin des rues Poeyfarre et Magazine. De la rue Constance à Camp et de la rue Julie à la rue Thalie.

4e Precinct.—Maison de Pompe No. 19, rue Calliope. De la rue du Camp à Carondelet et de la rue Julie à la rue Thalie.

5e Precinct.—No 343 rue Baronne, entre Clio et Erato. De la rue Carondelet à Dryades et de la rue Julie à la rue Thalie.

6e Precinct.—No. 319 rue des Remparts, vis-à-vis de la rue Euphrosine. De la rue Dryades à Franklin et de la rue Julie à la rue Thalie.

7e Precinct.—Coin des rues Locust et Erato. De la rue Franklin à Claiborne et de la rue Julie à la rue Thalie.

8e Precinct.—Coin des rues Claiborne et Delord, premier (toll gate). De la rue Claiborne à l'avenue Carrollton et de la rue Julie au canal Melpomène tail-race.

TROISIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Peters et Girod. Du fleuve à la Nouvelle Levée et de la rue du Canal à la rue Julie.

2e Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Girod. De la Nouvelle-Levée à la rue des Magasins et de la rue du Canal à la rue Julie.

3e Precinct—Coin des rues Natchez et Camp. De la rue des Magasins à la rue St-Charles et de la rue du Canal à la rue Julie.

4e Precinct—Coin des rues Baronne et Poydras. De la rue St-Charles à la rue Baronne et de la rue Canal à la rue Julie.

5e Precinct—Coin des rues Poydras et Dryades. De la rue Baronne à la rue Remparts et de la rue Canal à la rue Julie.

6e Precinct—Rue Commune, entre les rues Remparts et Basin. De la rue Remparts à la rue Liberté et de la rue Canal à la rue Julie.

7e Precinct—Coin des rues Poydras et Magnolia. De la rue Liberté à la rue Claiborne et de la rue Canal à la rue Julie.

8e Precinct—Coin des rues Gravier et St-Jane. De la rue Claiborne à la rue Johnson et de la rue Canal à la rue Julie.

9e Precinct—Coin des rues Commune et Galvez. De la rue Johnson à la rue Broad et de la rue Canal à la rue Julie.

10e Precinct—Rue Commune, entre les rues Broad et White. De la rue Broad à l'Avenue Hagan et de la rue du Canal à la rue Julie.

11e Precinct—Ridge Road, entre les rues Canal et Julie, vis-à-vis du Cimetière Greenwood. De l'Avenue Hagan au vieux chemin de la Métairie; rue Canal à la rue Julie.

QUATRIÈME WARD.

1er Precinct—No 3? Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville. Du fleuve à la rue Bourbon de la rue St Louis à la rue du Canal.

2e Precinct—Coin des rues Bourgogne et Bienville. De la rue Bourbon à la rue des Remparts, de la rue St Louis à la rue du Canal.

3e Precinct—No 211 rue Douane, entre les rues Basin et Franklin. De la rue des Remparts à la rue Tremé, de la rue St Louis à la rue du Canal.

4e Precinct—Coin des rues Douane et Villeré. De la rue Tremé à la rue Claiborne, de la rue St Louis à la rue du Canal.

5e Precinct—Rue Bienville, entre les rues Derbigny et Roman. De la rue Claiborne à la rue Galvez; de la rue St Louis à la rue du Canal.

6e Precinct—Rue Bienville, entre les rues Tonti et Rocheblave. De la rue Galvez à la rue Broad, de la rue St Louis à la rue du Canal.

7e Precinct—Coin Bienville et Salcedo. De la rue Broad à l'Avenue Hagan, de la rue St Louis à la rue du Canal.

8e Precinct—Coin des rues Canal et Bernadotte. De l'Avenue Hagan le long du centre de la rue du Canal au vieux chemin de la Métairie de là le long du vieux chemin de la Métairie au Nouveau Canal; de là en descendant le centre du nouveau Canal au lac Pontchartrain; de là le long du lac au canal d'Orléans, de là le long du centre du canal d'Orléans au vieux chemin de la Métairie de là en montant le long du centre du vieux chemin de la Métairie à la rue St Louis, de là en montant le long du centre de la rue St Louis à l'Avenue Hagan, de là le long du centre de l'Avenue Hagan au point de départ.

CINQUIÈME WARD.

1er Precinct—No 159 rue de Chartres, près de la rue St-Pierre. Du fleuve à la rue Bourbon; de la rue St-Philippe à St-Louis.

2e Precinct—No 110 rue Toulouse, près de la rue Dauphine. De Bourbon à Rempart, de la rue St-Philippe à St-Louis.

3e Precinct—No 128 rue des Remparts, près de la rue Toulouse. De Remparts à Tremé: de la rue St-Philippe à St-Louis.

4e Precinct—Coin des rues Orléans et Robertson. De Tremé à Claiborne, de la rue St-Philippe à St-Louis.

5e Precinct—Rue Ste Anne, entre les rues Roman et Prieur. De Claiborne à Galvez de la rue St-Philippe à St Louis.

6e Precinct—Rue Dumaine, entre les rues Dorgenois et Rocheblave. De Galvez au bayou St-Jean et de St-Philippe et bayou St-Jean à St-Louis.

7e Precinct—Sur le Chemin de la Métairie, vis-à-vis l'entrée du City Park. Du bayou St-Jean le long du centre au vieux chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux chemin de la Métairie au canal d'Orléans; de là, en descendant le centre du canal d'Orléans au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac au bayou St-Jean, et de là le long du centre du bayou St-Jean à la rue St-Louis, le point de départ.

SIXIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Hôpital, coin Vieille-Levée. Du fleuve à la rue Royale; d'Esplanade à St-Philippe.

2e Precinct—Quartier, près la rue Royale. De Royale à la rue des Remparts. Esplanade à St-Philippe.

3e Precinct—Chemin du Bayou et rue Villeré. De Remparts à la rue Claiborne; Esplanade à St-Philippe.

4e Precinct—Chemin du Bayou et la rue Claiborne. De Claiborne à la rue Galvez; Esplanade à St-Philippe.

5e Precinct—Rues Ursulines et Dorgenois. De la rue Galvez au Bayou St-Jean; Esplanade à St-Philippe.

SEPTIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Victoire, près Français, No. 259. Du fleuve à la rue Dauphine et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

2e Precinct—Coin des rues Craps et Kerlerec. De la rue Dauphine à Rempart et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

3e Precinct—Coin des rues Françaises et Rempart. De la rue Rempart à Marais et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

4e Precinct—Coin des rues Bagatelle et Morales. De la rue Marais à Claiborne et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

5e Precinct—Coin des rues Laharpe et Claiborne. De la rue Claiborne à Galvez et Célestine et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

6e Precinct—Coin des rues Laharpe et Tonti. De la rue Galvez et Célestine à la rue Broad et le Canal Marigny et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

7e Precinct—Coin de la rue Laharpe et Chemin de Gentilly. De la rue Broad au Bayou St-Jean et du Canal Marigny à la rue Esplanade.

8e Precinct—Coin de la rue Français et Chemin de Gentilly. Du Canal Marigny au Lac et des Champs-Elysées au Bayou St-Jean.

HUITIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Dauphine et Port. Du fleuve à la rue Dauphine, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

2e Precinct—Coin des rues Dauphine et Enghien. De la rue Dauphine à la rue St-Claude, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

3e Precinct—Coin de la rue Girod et l'Avenue Washington. De la rue St-Claude à la rue Claiborne, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

4e Precinct—Rue Marigny entre Urquhart et Roman. De la rue Claiborne à la Promenade Florida, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

5e Precinct—Milneburg (à l'extrémité du Vieux Lac). De la Promenade Florida au lac, et de l'Avenue du Peuple à la rue des Champs-Elysées.

NEUVIÈME WARD.

1er Precinct—Boulangerie, coin Morgan et Louisa. Du fleuve à la rue Dauphine, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

2e Precinct—Coin de l'Avenue Jordan et Dauphine. Du fleuve à la rue Dauphine, et de la rue Pologne à Lowerline, Casernes des Etats-Unis.

3e Precinct—Rue Craps, entre Louisa et Piété. De la rue Dauphine à St Claude, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

4e Precinct—Coin Lizardi et Dauphine. De la rue Dauphine à St Claude, et de Pologne à Lowerline, Casernes des Etats-Unis.

5e Precinct—Rue Urquhart, entre Poète et St. Ferdinand. De la rue St Claude à Florida Walk, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

6e Precinct—Rue St Claude, près Pologne. De la rue St Claude à Florida Walk, et de la rue Pologne à Lowerline, Caserne des Etats-Unis.

7e Precinct—Gentilly School-House, coin Chemin Gentilly et People's Avenue. De Florida Walk le long du canal du People's Avenue au Lac Pontchartrain, et de là le long du Lac Pontchartrain au Rigolets et le long des Rigolets au Lac Borgne, et de là le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à Florida Walk.

DIXIÈME WARD.

1er Precinct—No 15 rue Joséphine. Du fleuve à la rue Rousseau, de Felicity Road à la rue Première.

2nd Precinct—Coin des rues Joséphine et Fulton. De Rousseau à la rue Chippewa; Felicity Road à la rue Première.

3e Precinct—Coin Joséphine et Chippewa. De Chippewa à la rue Laurel; Felicity Road à la rue Première.

4e Precinct—Coin des rues Joséphine et Laurel. De Laurel à la rue des Magasins; Felicity Road à la rue Première.

5e Precinct—Coin des rues Joséphine et Chestnut. De Magasins à la rue Chestnut; Felicity Road à la rue Première.

6e Precinct—Coin des rues Ste-Marie et St-Charles. De Chestnut à la rue St-Charles; Felicity Road à la rue Première.

7e Precinct—Coin des rues Joséphine et Carondelet. De St-Charles à la rue Dryades; Felicity Road à la rue Première.

8e Precinct—Coin des rues Joséphine et Dryades. De Dryades à la rue Franklin; Felicity Road à la rue Première.

9e Precinct—Coin des rues Joséphine et Howard. De Franklin au canal Melpomène et de Felicity Road à la rue Première.

ONZIÈME WARD.

1er Precinct—No. 31, rue Washington. Du fleuve à la rue St Thomas et de la rue Première à Tolédano.

2e Precinct—Coin des rues Fulton et Washington. De la rue St Thomas à Annonciation et de la rue Première à Tolédano.

3e Precinct—No. 91, rue Washington. De la rue Annonciation à Constance et de la rue Première à Tolédano.

4e Precinct—Coin des rues Sixième et Magazine. De la rue Constance à Camp et de la rue Première à Tolédano.

5e Precinct—Coin des rues Huitième et Chestnut. De la rue du Camp à Prytania et de la rue Première à Tolédano.

6e Precinct—Coin des rues Prytania et Washington. De la rue Prytania à Baronne et de la rue Première à Tolédano.

7e Precinct—Rue Dryades, près Seconde. De la rue Baronne à Howard (précédemment rue St. George) et de la rue Première à Tolédano.

8e Precinct—Coin des rues Magnolia et Washington.—De la rue Howard à Melpomène tail race et de la rue Première à Tolédano.

DOUZIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz. Du fleuve à la rue Laurel; rue Tolédano à l'Avenue Napoléon.

2e Precinct—Coin des rues Milan à la rue Magazine. De la rue Laurel à la rue Magazine; rue Tolédano à l'Avenue Napoléon.

3e Precinct—Rue Magazine, entre les rues Peniston et Amélia. De la rue Magazine à la rue St-Charles; rue Tolédano à l'Avenue Napoléon.

4e Precinct—Rue St-Charles, entre les rues Marengo et Milan. De la rue St-Charles à la rue Broad; rue Tolédano à l'Avenue Napoléon.

TREIZIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Tchoupitoulas, entre les rues Upperline et Robert. Du fleuve à la rue Laurel; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

2e Precinct—Coin des rues Magazine et Bordeaux. De la rue Laurel à la rue Magazine; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

3e Precinct—Rue Bordeaux, près la rue Magazine. De la rue Magazine à la rue St. Charles, de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

4e Precinct—Coin des rues Valence et Apollo. De la rue St-Charles à la rue Broad; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

QUATORZIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues Octavia et Jersey. Du fleuve à la rue St-Charles, et de l'Avenue Peters à la rue Lowerline.

2e Precinct—Coin des rues Green et Edmund. De la rue St-Charles à Melpomène tail-race, et de la rue Lowerline à la ligne de l'Avenue Peters, Broad et le Melpomène tail-race.

QUINZIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues Patterson et Verret. Du fleuve à la rue Verret, et du fleuve à la rue Market.

2e Precinct.—Morgan, troisième maison de la rue Elmire. De la rue Verret à l'Avenue Verret, et du fleuve à la rue Market.

3e Precinct.—Coin des rues Franklin et Jackson. De la rue Market à la ligne de limite entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson, et du fleuve à l'Avenue Verret.

4e Precinct.—Au canal Verret. De l'Avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse.

5e Precinct.—A Tunisburg. De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à ligne divisant la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines.

6e Precinct.—A Cut Off road. De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve à la ligne de paroisse d'Orléans et Jefferson.

SEIZIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Short, près St-Charles. Du fleuve à la rue St-Charles, et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton.

2e Precinct—Coin des rues Burthe et Washington. De la rue St-Charles au Melpomène tail-race, et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton.

DIX-SEPTIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Leonidas et Levée. Du fleuve à la rue Cinquième, et l'Avenue Carrollton à la rue Upperline.

2e Precinct—Coin des rues Madison et Jeannette. De la rue Cinquième à la rue Onzième, et de l'Avenue Carrollton à la rue Upperline.

3e Precinct—A l'extrémité de Nouveau Lac. Est compris entre les rues Onzième et Upperline, et Upperline Canal, au Lac, au Nouveau Canal, et de là à l'Avenue Carrollton.

25oct—[illegible]

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer "Crescent City," No 8 rue de Chartres.—Nouvelle-Orléans, 21 Octobre 1878.—A une assemblée du Bureau de Direction, tenue ce jour, un dividende de DEUX POUR CENT, sur les profits nets des trois derniers mois a été déclaré payable le 10 NOVEMBRE prochain.

J. R. JUDEN, Secrétaire.
22 oct—au 10 nov

Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle-Orléans, 21 octobre 1878.

Mme M. Haughery, Présidente-Honoraire, 78 rue Peters;
" J. B. Lafitte, Présidente, 152 rue Prytania;
" C. Charles, Vice-Présidente, Rue Seconde, entre Prytania et St-Charles;
" U. L. Hodgson, Secrétaire-Correspondante, Rue des Magasins, près Washington;
" W. Marks, Secrétaire aux minutes, 30 rue Prytanie;
" B. F. Simms, Trésorière, 57 rue Esplanade.
J. M. Rand, coin Carondelet et Melpomène;
E. W. Willett, coin Prytania et Neuvième;
J. K. Bell, coin Quatrième et St-Charles;
E. M. Noble, 336 rue Canal;
Mlle A. M. Walker, 79 rue Magnolia;
Mme A. Hirsch, 44 rue Euterpe;
A. Ruslé, 296 rue Joséphine;
Mlle M. V. Hogan, rue Carondelet, entre Girod et Lafayette;
Mme V. Brown, 285 rue St-Charles;
W. Gordon, coin Tolédano et Prytania;
Mark Quayle, 212 rue Camp;
Mlle J. Filleul, 230 rue Terpsichore;
Mme W. J. Hardie, 221 rue Jackson;
J. F. Girault, 59 rue Esplanade;
J. Burrows, 439 rue Dauphine;
R. Williamson, 177 rue Jackson;
Mlle Louis Guillemet, 509 rue Canal;
Mme P. Tujague, 102 rue Ste Anne;
Mlle E. Wheeler, 72 rue Polymnie;
Mme J. Schwartz, 132 rue Carondelet;
Cordeau, 410 rue Baronne;
J. Weeks, rue Remparts, entre Félicité et St-André;
M. Guillotte, coin Dryades et Euterpe;
J. Tarleton, 215 Louisiana Avenue;
J. Elder, coin Magazine et Valmont;
L. C. Levy, coin Louisiana Avenue et Baronne;
W. C. Black, 119 rue Prytania;
S. Blanc, 25 rue Louisa;
Dr Cortier, 295 rue Bourgogne;
E. Magner, 174 1/2 rue Dumaine;
J. Tréis, 378 rue Canal;
J. Goldman, 200 rue Terpsichore;
P. F. Herwig, 160 rue Delord;
Mlle C. Carrejolles, 296 rue Bourgogne;
Mme J. P. Sarrazin, 241 rue Bourgogne;
Mlle M. Deeves, 65 rue Gaiennie;
Mme M. Reese, 133 rue Constance;
R. S. Charles, rue Seconde, entre Prytania et St-Charles;
B. T. Perkinson, rue St Charles, près Première;
R. Beasy, 281 rue Bourbon;
M. Warner, 259 rue Annonciation;
P. N. Joy, 424 rue Commune.
Mlle F. S. Harby, No. 30 rue Prytania;
Mme W. M. Perkins, rue Colisée, près Jackson.

Comité exécutif:

Forrester Delhonde, Chairman;
W. C. Black, Louis Prados, W. H. Deeves, Frank Roder, J. C. Morris, E. P. Cottraux, C. O. Cummings, E. K. Converse.

SAM'L CARTER, Secrétaire.
22oct—6f

Quartier Général de l'Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle Orléans 21 octobre 1878.

COMITÉ EXÉCUTIF DES DAMES.

Mme John B. Lafitte, Chairman.

1	District, Mme	Wm. C. Black.
2	" "	J. P. Sarrazin.
3	" "	J. F. Girault.
4	" "	W. T. Hardie.
5	" "	A. Hirsch.
6	" "	J. Tarleton.
7	" Mlle.	M. Deeves.

Toutes les demandes de secours devront être adressées au Comité Exécutif des Dames par écrit, indiquant le district dans lequel réside celui qui fait application, ainsi que la rue et le numéro de la résidence.

Les demandes devront être faites par l'entremise de la Poste et ainsi adressées:

Pour le 1 District P. O. Boite	353.
2 " " "	386.
3 " " "	312.
4 " " "	361.
5 " " "	441.
6 " " "	472.
7 " " "	482.

Les applications seront l'objet d'une attention prompte de la part des dames du comité. Aucune visite ou application ne sera reçue au quartier général ou à la résidence des membres de l'Association.

SAM'L CARTER, Secrétaire.
28 oct—1m

Association de la Louisiane, armée du Tennessee,
Bureau du Comité de Secours.
190......Rue de la Commune......190

Nlle-Orléans, 14 octobre 1878.

Ce comité se réunit tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures du matin, et se compose comme suit:

Chairman, Augustus Reichart, 188 Commune.
1er District, G. A. Williams, 184 rue Gravier.
2nd " Frank Herron, coin Canal et Basin.
3me " Victor Olivier, coin Esplanade et Johnson, ou 140 rue Gravier.
4me District, Isaac Scherk, 235 rue Chestnut, ou 77 rue Carondelet.
5me District, H. N. Jenkins, 27 Commercial Alley.
6me District, F. L. Richardson, Louisiana Avenue et St-Charles, et 54 rue Camp.
7me District, J. A. Chalaron, New Orleans Insurance Co., coin Canal et Camp.

En adressant leurs demandes au membre ou sous-comité de chaque district, les nécessiteux recevront des soins immédiats.

16 oct—16 au 31

NOTICE.

TOUTES demandes de garde-malades venant de médecins doivent être adressées au bureau de l'Association Howard, et approuvées par le Howard chargé du District.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

— AVIS —

MM. les sociétaires résidant dans le 3me District, sont prévenus qu'à partir de DIMANCHE PROCHAIN 20 octobre, le Dr Escoubas remplacera le [illegible] médical dudit district, pour le compte de la société.

Par ordre du Conseil d'Administration, L. SIMON, secrétaire.
Approuvé J. LEBLANC, Vice Président.
19 oct—[illegible]

AVIS.

CHAUSSEZ-VOUS A L'ÉTOILE ROUGE,
COIN DOUANE ET BOURBON,
A UNE RUE DE CANAL.

AVIS.

Tirage de la Lotérie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 oct. CLASSE NO 253.
Tirage de 4 heures P. M.

50	37	34	31	19	1	12	57	75	2	30	3	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 24 oct. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS E. PILIE, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS,
126 - RUE DU CANAL, - 126

INFORME ses clients et le public en général que le départ du Hâvre, du vapeur FRANKFURT à bord duquel se trouve son assortiment d'Etoffes de Laine pour Robes Françaises, ayant été retardé à cause de l'épidémie qui sévit ici, il a fait subir de grandes réductions aux prix de ces ETOFFES A ROBES, qui lui restent de la dernière saison, étoffes dont quantités sont encore à la mode cette année; et il invite respectueusement le public à venir les examiner.

12 oct—

Aux électeurs de la Paroisse d'Orléans.—Les bureaux d'enregistrement dans les divers wards fermeront à 4 heures P. M., vendredi, 1er novembre 1878.

J. O. LANDRY, préposé à l'enregistrement.
20oct—10t

Le Comité Central Démocratique d'Etat a réglé ainsi la campagne dans les paroisses de la Floride, savoir:

COVINGTON—Samedi, 19 octobre.
FRANKLINTON—Lundi, 21 octobre.
AMITE CITY—Mercredi, 23 octobre.
PORT VINCENT—Samedi, 26 octobre.
GREENSBURG—Lundi, 28 octobre.
CLINTON—Mardi, 29 octobre.
JACKSON—Mercredi, 30 octobre.
BAYOU SARA—Jeudi, 31 octobre.
BATON ROUGE—Samedi, 2 novembre.

Les meetings seront adressés par les orateurs distingués dont les noms suivent: Hon. W. A. ROBERTSON, Ex-Gouv. JOHN McENERY, Hon. R. P. JONAS, CHARLES E. LEA, Major E. A. BURKE et autres.

6oct—

Quartier Général de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Rue du Camp No 30, 16 oct. 1878.

Dans une réunion générale des comités de cette Association tenue ce soir, le parti suivant a été pris,

Résolu

Que cette Association ayant pris en considération les nominations publiées aujourd'hui comme ayant été faites par la convention de paroisse démocratique-conservatrice,

Refuse d'approuver et d'endosser les dites nominations dans leur ensemble.

Et, en outre, que cette Association mettra en nomination un ticket pour le suffrage du peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à l'esprit de ces résolutions, le public en général est invité respectueusement à envoyer immédiatement au Comité Exécutif de cette Association des noms recommandables pour chaque place de paroisse afin qu'il les prenne en considération.

LIONEL C. LEVY, Président.
CLÉMENT E. PEYROUX, Secrétaire. 17oct—

Bisulfite de Chaux,
—DE—
1851 — BONNABEL — 1878

LE seul agent antiseptique défenseur et désinfecteur parfait, pour le jus des cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre en grain ferme et pas de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.

H. BONNABEL,
Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—2m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'[illegible] formant l'angle de la rue du Canal
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ULMAN'S Wool Factory,
MANUFACTURE DE CASIMIRS, JEANS, CHALES, COUVERTURES, ETOFFES POUR ROBES, ET TOUTE ESPECE DE TISSUS DE LAINE,
A la Baie St-Louis, Mississippi.

J'APPELLE l'attention du public de la Nlle-Orléans et de la Louisiane sur la fabrique de tissus de laine que j'ai fondée récemment à la Baie St-Louis. J'ai en main un fort stock de marchandises, et je voudrais qu'on en comparât le prix et la qualité avec ceux des articles venant du Nord ou de l'Ouest. Dans le cas où on les trouverait aussi bonnes et meilleur marché, je serais heureux que le commerce m'adressât ses ordres. J'ai engagé les ouvriers les plus habiles qu'on pût trouver en Europe ou en Amérique. On pourra d'ailleurs se convaincre par un examen minutieux que les matériaux que j'emploie sont de première qualité. Comme j'ai ici de grandes facilités pour la fabrication d'étoffes de tissus de laine, je me dispose à mettre sur le marché du Sud des articles de premier ordre à un prix de revient aussi modique sinon plus modéré, que celui demandé pour de semblables marchandises manufacturées au Nord.

14nov—1y A. A. ULMAN.

A. Brousseau & Son
17 RUE DE CHARTRES,
Importateurs et marchands de
TAPIS,
Toiles cirées pour planchers,
Nattes de Chine et de rotin.
Stores pour fenêtres,
ETOFFES A RIDEAUX,
ARTICLES DE TAPISSERIE.
Les prix les plus modiques du Sud-Ouest.
6 oct—1 an—[illegible]

A louer ou à vendre.

UNE maison à deux étages avec galeries devant et sur les côtés, une spacieuse [illegible], deux beaux salons à arche, les deux ornés de cheminées en marbre blanc, une salle à manger, au 2me étage, quatre belles chambres à coucher et plusieurs cabinets, gaz et [illegible], cuves, water-work, chambre à bain; avec cuisine haute de quatre belles chambres. Cette maison est bâtie au milieu d'un vaste jardin, planté d'arbres fruitiers et de plantes les plus rares, avec cour et arrière cour, le tout en parfait état, bon voisinage et située encoignure Kerlerec et Galvez, à un demi îlet des plus belles résidences de la rue de l'Esplanade.

Pour termes, etc., s'adresser à
FLAVIUS LE BESQUE,
20oct—10t 27 Exchange Alley.

A LOUER.

La jolie maison ayant jardin et toutes les améliorations modernes, située rue Dumaine, No 228, entre Marais et Villeré.

Pour les conditions, s'adresser à
J. M. A. MALLARD,
rue Gravier, No 187, au-dessus du "Coton Exchange."
9 oct—

A vendre pour cause de décès.

Une GROCERIE bien achalandée et faisant de bonnes affaires, située encoignure Annette et Marais. Pour les informations s'adresser sur les lieux.
24 Oct.—6t

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS.

[illegible]

Alph. WALE, [illegible]